

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 4 (1901)  
**Heft:** 190

**Artikel:** Cote de l'argent  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-285519>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ruine dans l'exploitation agricole qui est sous l'influence de cette mauvaise direction. Qu'on ne l'oublie pas, si on veut bénéficier avec les animaux, on ne doit pas ménager la nourriture qui leur est nécessaire. Si l'on trouve qu'on a quelques têtes de bétail de trop, qu'on les supprime, mais qu'on ne spécule pas sur les fourrages. Car nous le répétons, c'est la ruine d'une ferme.

Tout à l'heure, nous avons établi expérimentalement que l'aération permanente était préférable à toute autre pour l'entretien de la santé des animaux. C'est maintenant, paraît-il, un fait acquis à la science. Mais, économiquement, ce système ne peut être appliqué que dans les locaux où séjournent les animaux qu'on utilise pour le travail. Nous allons en donner les raisons. La chaleur des étables amollit la fibre musculaire des bêtes à cornes, pousse ces dernières à la lactation et les prédispose à l'engraissement. Or, qu'arriverait-il si on établissait l'aération permanente dans ces locaux? C'est que la température baisserait, et que l'heureuse influence exercée par la chaleur diminuerait d'autant; ce serait donc une perte séche au détriment du cultivateur. Pour l'éviter il convient donc, en ce qui concerne les animaux dont ont exigé des produits, de maintenir encore la ventilation ordinaire et de n'essayer l'aération permanente qu'au profit des sujets utilisés pour le travail.

## Etat civil

### PORRENTUY

Mois de Juillet.

#### Naissances.

Du 1<sup>er</sup> Scherrer, Marie, fille de Eugène, boucher, de Foussemagne (France) et de Marie née Ellenberger. — Du 5. Amweg Paul-François, fils de Emile, monteur de boîtes, de Vendlincourt et de Cécile-Rosine-Joséphine née Rérat. — Du 6. Rütti, Albert-Emile, fils d'Albert, fonctionnaire des douanes, de Schœnenwerth (Soleure), et de Frida-Louise née Merz. — Du 6. Bannwart, Marie-Jeanne-Marthe, fille de Paul professeur, de Soleure, et de Marie née Donzelot. — Du 6. Chavanne Achille-Edouard-Charles, fils d'Achille, négociant, de Miécourt et de Ernestine née Mouche. — Du 6. Corbat Alphonse-Camille, fils d'Alphonse, journalier, de Vendlincourt et de Marie-Thérèse-Parret née Bichly. — Du 6. Ribaut Maria-Julia-Germaine, fille de Henri-Ernest, monteur de boîtes, d'Occourt et de Lina née Guenin. — Du 10. Tièche Jeanne-Marguerite, fille de Joseph, graveur, de Porrentruy, et de Fidélia née Moine. — Du 10. Werth Denise-Agnès-Angéline, fille d'Emile, graveur, de Delle, et de Marie née Godat. — Du 15. Laibe, Marie-Louise, fille de Gustave, journalier, de Courcelles et de Marie-Louise née Hotz. — Du 17. Chevillat François-Xavier, fils de François-Xavier, horloger, de St-Ursanne et de Emma née Henry. — Du 20. Monnin Julie-Irène-Amélie, fille de Georges, dépositaire de bière de Bassecourt et de Marie née Gisiger. — Du 26. Cattin Annette-Marguerite-Catherine, fille d'Auguste, cordonnier de Courgenay, et de Marie-Louise-Éléonore née Mangeat. — Du 26. Kauffmann Adolphe-Hermann, fils d'Ernest-Frédéric, boulanger de Waiblingen (Bavière) et de Marie-Amélie née Rogarth. — Du 28. Frassetti Grégoire, fils de Clément, entrepreneur, de Ferrero di Vares (Italie) et de Carmelina née Gnumoni.

#### Mariages.

Du 5. Guenat Alfred-Joseph-Albert, monteur

de boîtes, de Noirmont, et Parratte-Marie-Louise-Mélitine, repasseuse, de Muriaux. — Du 20. Buchwalder Jules, représentant de commerce, de Rebeuvelier, et Maître-Marie-Elise, ouvrière de fabrique de Souhey.

#### Décès.

Du 2. Ryff, Elisa, née Josoph, de Rümisberg née en 1860. — Du 3. Passadori-Lucie-Berthe-Elise, fille de Ambrogio et de Marie-Geneviève née Turberg, Montegrino (Italie), née en 1900. — Du 8. Guinans, Marie-Jeanne née Domon, de Courchavon, née en 1837. — Du 8. Garessus Marie-Anette, de Trévilliers (France), née en 1891. — Du 10. Schlinder Edwige-Irma, fille d'Alexandre et de Alexine née Liengme de Röthenbach, née en 1901. — Du 11. Fleury, Joseph, tailleur de pierres, de St-Ursanne, né en 1821. — Du 16. Gross Albert-Charles-Marie, fils d'Albert et de Marie née Kilcher de Porrentruy, né en 1801. — Du 17. Chardon Auguste, tailleur, de Ferrières (France) né en 1834. — Du 19. Boillat Edouard, horloger, de la Chaux des Breuleux, né en 1833. — Du 20. Laissue, Madeleine, fille d'Emile et de Florence née Racine, de Courgenay, née en 1899. — Du 25. Laible Lucien, fils de Gustave et de Marie-Louise née Hotz, de Courcelles, né en 1900.

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 188 du *Pays du Dimanche* :

### 738. CHARADE.

Cornemuse.

### 739. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

TROU	VE	RE
VE	SU	VE
RE	VE	RIE

### 740. L'ALBUM DU CHEVALIER DE BOUFFLERS

*Demande.* — Quelle différence y a-t-il entre la Bonhomie et la Cordialité?

*Réponse.* — La Cordialité a plus d'activité que la Bonhomie, et tient moins qu'elle à l'extérieur et aux manières; c'est la Bonhomie de l'âme.

Dans la Bonhomie, le cœur peut être endormi ou paresseux; dans la Cordialité, il est sur les lèvres.

### 741. ANAGRAMME.

Charles-le-Téméraire.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. L'Anglaise à Porrentruy; Rossignol des roches, Noirmont; Riki revoyant le Val Tordu; Le professeur Lubin et son élève Tapin; Nick-Nouille au pays de l'absinthe.

### 746. ENIGME.

Le nom que j'ai, Madame, avant de naître,  
Quand je suis né ne me sert déjà plus;  
En m'attendant vous me verrez peut-être;  
Mais aujourd'hui pour me connaître,  
Vos efforts seraient superflus.

### 747. LETTRES INCONNUES.

Ajouter une Lettre aux dix mots suivants, de manière à former dix Prénoms féminins. Les Lettres ajoutées formeront un Prénom :

AIRE. VER. OSE. RANIMÉE. PALE. ANGLE.  
USUEL. CALE. MARINE. NIER.

### 748. MÉTAGRAMME.

Légère, sur six pieds, je glisse sur les flots  
Change vite ma tête et je suis sous les flots.

## 749. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales forment les noms d'un volcan et d'une ville céleste :

- |           |                        |
|-----------|------------------------|
| X X X X X | 1. Poison.             |
| X X X X X | 2. Prénom.             |
| X X X X X | 3. Peau du crâne.      |
| X X X X X | 4. Ville.              |
| X X X X X | 5. Utensile de ménage. |
| X X X X X | 6. Epanoui.            |

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 3 septembre prochain.

## Publications officielles

### Convocations d'assemblées.

*Corban.* — Le 25 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes, et s'occuper des corvées.

*Courroux.* — Le 1<sup>er</sup> septembre à 11 h. pour s'occuper de réparation à la maison d'école de Courcelon, décider la création d'une place de secrétaire caissier et fixer la taxe de l'impôt.

*Les Enfers.* — Assemblée des deux sections le 25 à 3 h. pour nommer le garde-forestier et statuer sur une subvention à la route St-Ursanne-Souhey.

*Soyhières.* — Le 25 à 10 h. 1/4 pour nommer un secrétaire, vente de terrain.

— Assemblée *bourgeoise* immédiatement après pour passer les comptes, voter le budget, nommer un secrétaire, etc...

*Souhey.* — Le 25 après l'office pour se prononcer sur des demandes de bourgeoisies.

## Bons mots

Les discours des distributions de prix rappellent une bien jolie coquille dont fut victime Saint-Marc Girardin

Il présida une distribution de prix et sa harangue débutait par ces mots :

« Je retrouve ici votre ancien proviseur, jeunes élèves. Quelle joie ! »

On imprima :

« Je retrouve ici votre ancien proviseur, jeunes élèves. Quelle oie ! »

Une lettre était tombée, et la vraie joie fut celle des élèves.

## Côte de l'argent

du 21 Août 1901.

**Argent fin en grenailles.** fr. 103. — le kilo.

**Argent fin laminé,** devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. — le kilo.